# SPARTAN CHEMICAL COMPANY, INC. SIMDUT FICHE SIGNALÉTIQUE

### **SECTION I: INFORMATIONS SUR LE PRODUIT**

### **IDENTIFICATEUR DU PRODUIT:**

**DA-70** 

USAGE DU PRODUIT : Nettoyant de qualité industrielle décapant pour cire et fini

NOM DU FABRICANT ET L'ADRESSE N° DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE MÉDICALE

888/314-6171 (24 Heures) Spartan Chemical Company, Inc.

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT: 800/537-8990 1110 Spartan Drive, Maumee, OH 43537 USA

SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX :							
Nº CAS	% W	NOM(S) CHIMIQUE(S)	MPT mg/m³	VLE LECT mg/m <sup>3</sup>	Plafond mg/m <sup>3</sup>	DL50	CL50
68991-48-0 132778-08-6 61791-10-4 1336-21-6	1-5 1-5 1-5 1-5	Ethoxylate d'alcool Polyglycoside d'alkyle Éthoxy-alkyl quaternaire Hydroxyde d'ammonium	  5 (ammonia	Non établie Non établie Non établie aque)	s	Non disponible	Non disponible Non disponible Non disponible Non disponible

## SECTION III: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

SOLUBILITÉ DANS L'EAU

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION

SEUIL DE L'ODEUR

**ÉTAT PHYSIQUE** 

Complète

Non disponible

Non disponible

Sans objet

POINT D'ÉBULLITION DENSITÉ  $(H_20 = 1)$ % DE SOLIDE SUR LA MASSE

100° C (212° F) 1.074

PRESSION DE LA VAPEUR TAUX D'ÉVAPORATION POINT DE CONGÉLATION

Non établies (acétate de butyle = 1)Non disponible

<1 **DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1)** 

Non établies

pН APPARENCE ET ODEUR

11,6-12,2 Liquide rouge, odeur d'ammoniaque

COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE

Non disponible Gaz\_\_\_LiquideX\_Solide\_\_\_

## SECTION IV: RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR MÉTHODE DE DÉTERMINATION LIMITE D'INFLAMMABILITÉ

 $> 100^{\circ} \text{ C } (212^{\circ} \text{ F})$ ASTM - D56

MOYENS D'EXTINCTION CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ

Dioxyde de carbone, Sans objet

produit chimique en poudre, eau

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUSE

DONNÉES SUR L'EXPLOSIBILITÉ Non établies Sans objet

INSTRUCTIONS SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE

Utiliser un appareil respiratoire autonome pour une protection maximale des voies respiratoires. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les conteneurs à condition qu'ils ne comportent ni fissures ni fuites.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Los produits de combustion sont toxiques.

## SECTION V: RÉACTIVITÉ

STABILITÉ: STABLE X CONDITIONS D'INSTABILITÉ CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ

Non établies

Non établies

INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER) Acides forts, oxydants forts

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

## SECTION VI : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIOUES

VOIES DE PÉNÉTRATION PRINCIPALES: Contact oculaire, Contact avec la peau, Ingestion, Inhalation

LIMITES D'EXPOSITION: Non établies pour ce mélange.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË:

CONTACT OCULAIRE: Provoque une irritation oculaire accompagnée de symptômes tels que douleur, rougeur, tuméfaction et larmoiement.

CONTACT AVEC LA PEAU: Provoque une irritation de la peau accompagnée de symptômes tels que douleur, rougeur et tuméfaction. INGESTION: Nocif en cas d'ingestion. Les symptômes peuvent inclure douleur, nausée, vomissement et diarrhée.

INHALATION: L'inhalation de vapeurs ou du brouillard de produit risque de provoquer une irritation des voies respiratoires. Parmi les symptômes : toux et difficulté de respiration.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE

Aucun connu

CANCÉROGÉNICITÉ PROPRIÉTÉ IRRITANTE SENSIBILITÉ AU PRODUIT

Provoque une irritation des yeux et de la peau. Non disponible

EFFETS TOXIQUES SUR

MUTAGÉNICITÉ LA REPRODUCTION TÉRATOGÉNICITÉ EFFETS TOXIQUES SYNERGITIQUES

Non disponible Non disponible Non disponible Non disponible

### **SECTION VII: MESURES PRÉVENTIVES**

### ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE / MESURES D'INGÉNIERIE

Porter des gants imperméables en caoutchouc ou équivalent et des lunettes anti-éclaboussures. Fournir une bonne aération générale. Un système de ventilation locale peut être nécessaire pour certaines opérations. Si les limites d'exposition (cf. Section II) ne peuvent être maintenues par la ventilation, envisager l'utilisation d'un respirateur homologué NIOSH adapté aux conditions d'utilisation et produits chimiques en Section II.

MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : De petits déversements d'un gallon ou moins peuvent être évacués à grandes quantités d'eau dans le système du tout-à-l'égout (si autorisé par les réglementations locales sur les égouts). Creuser une digue et utiliser une matière inerte pour contenir les déversements importants, puis transférer le liquide dans des contenants destinés à la récupération ou à l'élimination. Éviter que les déversements entrent dans les égouts pluviaux et en mers libres.

MÉTHODES POUR DISPOSER DES DÉCHETS: Assurer la conformité aux réglementations en vigueur.

MÉTHODE DE MANUTENTION: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer de vapeurs ou de brouillards. Ne pas avaler. Utiliser suffisamment de ventilation. Laver abondamment après toute manipulation.

EXIGENCES D'ENTREPOSAGE: Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas congeler. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 49° C (120° F). Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Garder hors de la portée des enfants.

RENSEIGNEMENTS D'EXPÉDITION: Non réglementé. Description d'expédition: Non-Hazardous Products

## **SECTION VIII: PREMIERS SOINS**

YEUX : Rincer les yeux immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes. Consulter un médecin.

PEAU: Enlever les vêtements et chaussures contaminés. Rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant toute réutilisation.

INGESTION: Contacter immédiatement un centre antipoison ou un médecin quant au traitement à suivre. Ne pas provoquer de vomissement. Boire d'un ou deux verres d'eau pour diluer le produit. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne qui a perdu connaissance.

INHALATION: En cas d'irritation des voies respiratoires, faire sortir la victime à l'air frais. Consulter un médecin immédiatement.

#### SECTION IX : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

DA-70

DATE D'ÉMISSION: 2 décembre 2014

**REMPLACE**: 2 décembre 2011

APPROUVÉ PAR: Ronald T. Cook/ Manager Regulatory Affairs/ Spartan Chemical Company, Inc.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 800/537-8990